

**Société**

# La science participative peut-elle réenchanter la démocratie ?

Faute de débat de fond suffisamment audible, le contexte électoral a frustré nombre de citoyens. Parallèlement, associations, travailleurs sociaux et chercheurs appellent au renouvellement démocratique, grâce à la science et la démarche participatives. Fruit d'un travail de longue haleine, elles commencent à se frayer un chemin.



© PHOTOFOR/Voix du Nord

► **Aboutissement concret de la démarche d'ATD Quart Monde pour pénétrer les politiques publiques : l'expérimentation « Territoires zéro chômeurs longue durée ». Ici, à Prémercy, territoire expérimentateur.**

**R**arement campagne présidentielle aura mis en lumière avec autant d'acuité cette évidence : alors que de nombreux citoyens s'organisent pour s'exprimer, mais surtout peser sur les décisions politiques, leur place dans le débat n'a jamais été aussi faible, escamotée par les « affaires », les stratégies partisanes et la personnalité des candidats. Dans le secteur médico-social, les associations ont pourtant tenté de marquer le coup : campagne de lutte contre les préjugés, tribunes dans des journaux d'influence pour inviter à entendre la voix des plus précaires, jusqu'à la signature de l'Appel des solidarités de Nicolas Hulot. Parallèlement, la science participative faisait parler d'elle, avec un colloque organisé par ATD Quart Monde, le CNRS et le Cnam en mars, et des journées dédiées en Normandie, via le Pôle ressource recherche de l'intervention sociale (P2RIS), en avril.

Le but ? Promouvoir cette recherche incluant les personnes accueillies et accompagnées dans le secteur social, sanitaire

et médico-social, dans un objectif de transformation sociale et politique. Démocratie participative, démocratie sanitaire, participation des usagers, coconstruction des politiques publiques : autant d'appellations pour une même ambition. Poudre aux yeux ou mouvement de fond ?

Pour Françoise et Claude Ferrand, qui ont initié la démarche de « croisement des savoirs » à ATD Quart Monde voici plus de vingt ans, la reconnaissance de la place des exclus dans la recherche fut un long cheminement. « Lors d'un colloque à Caen en 1989, l'historien Marcel David a déclaré que le temps était venu de faire entrer le quart-monde à l'université, décrit Françoise Ferrand. C'était le point de départ du croisement des savoirs : partir du vécu des personnes, les mettre en dialogue avec d'autres pour élaborer et évaluer ensemble les politiques publiques. » Presque trente ans après, « que le CNRS recon-

naissance les recherches participatives comme scientifiques, c'est une grande avancée », estime Claude Ferrand. Autre aboutissement concret du mouvement ATD pour parvenir à pénétrer les politiques publiques : l'expérimentation « Zéro chômeurs longue durée » (1), ou encore l'inscription dans la loi du 14 juin 2016 du principe de discrimination pour précarité sociale (2). « Mais bâtir en commun, ce n'est pas "peace and love", poursuit Françoise Ferrand. Cela demande à chacun de décaler son point de vue, mettre à bas ses préjugés. Les conflits existent. Mais ils se disent, dans cette volonté commune de mieux vivre ensemble. »

## Produire autrement

Philippe Warin, responsable scientifique de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore), confirme un pas en avant. « Ce qui était incongru pour le CNRS auparavant, par manque d'intérêt, crainte ou indifférence, peut commencer à être discuté aujourd'hui, reconnaît-il. Maintenant, il va falloir faire l'inventaire de ces travaux, identifier les équipes déjà à l'œuvre, et s'intéresser à leur labellisation. » Des doutes persistent également sur la portée de l'appel à l'élaboration d'un « espace collaboratif instituant », lancé par les mêmes acteurs et invitant au développement de la recherche participative. « Cela dépend de nombreux paramètres, notamment des moyens que voudront bien y mettre les institutions », avance prudemment Hugues Bazin, ancien travailleur social et chercheur indépendant au Laboratoire d'innovation sociale par la recherche-action (Lisra).



## Une bonne partie des élus a peur de la démocratie vivante."

Mohamed Mechmache, cofondateur de la coordination « Pas sans nous »

Manuel Boucher, directeur scientifique à l'IRTS de Canteleu en Normandie, relate ses difficultés pour réunir des intervenants aux journées sur ce thème. « On parle beaucoup de la recherche participative, mais on en fait assez peu. Pour plusieurs raisons : certes sûrement une question de moyens, mais surtout car peu de commanditaires sont prêts à assumer le fait d'améliorer les capacités de réflexion et de politisation des acteurs », estime-t-il. « La recherche participative est demandée partout et pourtant les blocages persistent car nous sommes dans des rapports de force et de lutte, confirme Hugues Bazin. C'est pourtant un enjeu de plus en plus criant dans une société qui n'est plus dans la croyance dans un mieux vivre, mais en crise depuis quarante ans. Or, les institutions restent en retenue par rapport à tout ce qui émerge de la société : initiatives citoyennes, alternatives qui amènent une contre-expertise. » Il en veut pour preuve la recherche-action qu'il mène depuis dix ans sur les *biffins* parisiens, qui

(1) [www.tsa-quotidien.fr](http://www.tsa-quotidien.fr), 6 mars 2013, 17 sept. 2015, 2 mars et 24 nov. 2016; tsa n° 65, sept. 2015, p. 26; n° 76, oct. 2016, p. 40.  
(2) [www.tsa-quotidien.fr](http://www.tsa-quotidien.fr), 17 juin 2016.  
(3) [www.tsa-quotidien.fr](http://www.tsa-quotidien.fr), 7 avr. 2017.



© Philipponneau/ATD Quart Monde

► Le 1<sup>er</sup> mars 2017, le CNRS, ATD Quart Monde et le Cnam organisaient un colloque consacré aux recherches participatives avec les personnes en situation de pauvreté.

récupèrent les objets jetés puis les revendent. « C'est un espace marchand, une autre manière de trier les déchets, qui permet à une population de s'organiser pour vivre, plus du côté de la solution que du problème. Pourquoi les pouvoirs publics voient donc toujours cela comme un problème ? Notamment parce que la norme reste productiviste. Le changement de paradigme, consistant à accepter la forme conflictuelle de la participation, ni faire-valoir ni simple consultation, n'est donc pas encore pour demain. »

## Capacité d'expertise

La coordination nationale « Pas sans nous » en a fait l'amère expérience. Créée en septembre 2014 par une universitaire spécialiste du « pouvoir d'agir », Marie-Hélène Bacqué et par Mohamed Mechmache, fondateur du collectif ACLEfeu, elle se définit comme un syndicat des quartiers. Entre « porte-voix » des habitants et « force de propositions » auprès des pouvoirs publics, elle s'est notamment lancée dans un tour de France des quartiers pour inviter leurs habitants à mieux s'organiser pour se faire entendre. Mais elle a bien du mal à se faire une place dans les priorités politiques. « Une bonne partie des élus a peur de la démocratie vivante, de donner trop de pouvoir aux citoyens, décrit Mohamed Mechmache. Et d'autres doutent de la capacité d'expertise des habitants. Or, ils sont de plus en plus nombreux à trouver des solutions à leurs difficultés, loin des politiques descendantes qui renforcent l'exclusion depuis 40 ans ». Selon le dernier rapport de l'Observatoire national de la politique de la ville, les conseils citoyens, intégrés aux contrats de ville, restent une vitrine : « Leur rôle reste majoritairement consultatif puisque moins d'un tiers [...] participent, de fait, à la prise de décision. » Comme d'autres acteurs, Mohamed Mechmache appelle à la création d'un fonds pour la démocratie d'initiative citoyenne, pour soutenir la participation réelle des habitants (encadré, p. 12).

« Une élection présidentielle est un bon moment pour porter des revendications, mais les associations ont démarré trop tard pour que les militants sur le terrain intègrent cette démarche et la portent également », analyse Jean-Marie Fardeau, fondateur de l'ONG VoxPublic (3) qui soutient le pouvoir citoyen. Du temps, des moyens, une bonne organisation interne et une bonne connaissance des rouages de l'administration : autant d'ingrédients nécessaires pour arriver à pénétrer les politiques publiques. « L'administration centrale tient l'État depuis Colbert, or les associations connaissent mal son fon-

tionnement. Elles doivent mieux identifier les bons interlocuteurs, ceux qui tiennent la plume, très en amont des mesures », précise Jean-Marie Fardeau. Il aura ainsi fallu des années de militance pour que les personnes accompagnées dans le secteur de la précarité participent à l'élaboration de mesures réglementaires avec la direction générale de la cohésion sociale (DGCS). Consacrée au sein du huitième collège du Conseil national du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, puis dans le Plan d'action en faveur du travail social, leur participation est-elle pour autant effective ? « Il existe encore des résistances, tempère Geneviève Colinet, chargée de mission pour la participation des personnes accompagnées à la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS). Il a fallu du temps pour qu'elles soient associées au groupe de travail sur le guide du premier accueil inconditionnel de proximité, et beaucoup insister pour que deux personnes participent à la réflexion sur le référent de parcours. Il faut toujours veiller aux bonnes conditions de la participation, notamment humaines – le temps de préparation des participants – et financières – frais de déplacements, de repas. Une fois que les conditions sont réunies, tout le monde y gagne. »

## Aller vers l'émancipation

Atteindre la décision politique d'un côté, mais aussi les réseaux et les professionnels de l'autre : aucune de ces directions n'est à négliger. « Notre plus grande réussite, c'est la formation des professionnels – enseignants, médecins, architectes et bien sûr travailleurs sociaux, notamment dans les forma-

tions initiales – grâce aux coformations avec des personnes en précarité », estime ainsi Françoise Ferrand. « Je pense que la volonté des pouvoirs publics et du législateur de mieux associer bénéficiaires et usagers à la réflexion sur les modes de prise en charge est réelle, estime Marie-Laure Pouchadon, sociologue et chargée de recherche à l'IRTS d'Aquitaine. Cela va dans le sens d'une action sociale plus qualitative, en lien avec les acteurs de terrain, qui s'impose moins aux usagers. Mais la difficulté réside dans l'application des mesures au sein de la pratique professionnelle. »

Lors de son travail de recherche sur la participation et la protection de l'enfance, mené avec Manuel Boucher pour l'Observatoire national de la protection de l'enfance en 2014, elle a identifié des marges de progrès. « Avec les familles, les professionnels pensent faire de la participation, mais c'est souvent à un premier niveau : traduction de la mesure, analyse partagée. C'est un travail d'une grande complexité, mais qui ne se situe pas dans une dimension émancipatrice. Quant à la participation des enfants en maisons d'enfants à caractère social (Mecs), elle se fait surtout dans un cadre informel. Il manque encore une étape, avec des outils autour de la verbalisation du vécu et des souhaits. »

## « La science des solutions »

Émanciper, produire des politiques publiques adaptées : l'agence régionale de santé de Normandie, co-organisatrice du colloque en Normandie, ne cache pas son intérêt pour la science « interventionnelle », qui donne plus de place aux acteurs et au contexte. « Nous avons souhaité travailler avec l'université pour adapter les interventions en prévention-promotion de la santé, explique Nathalie Viard, directrice de la santé publique. Car nous souhaitons les concevoir à partir de données probantes. Ce qui nous intéresse, ce n'est pas le "pourquoi ça marche" mais le "comment", ce que les Québécois appellent la science des solutions. Par exemple, nous savons que les interventions par les pairs fonctionnent, mais avec certains types des méthodes, sinon elles peuvent au contraire être délétères. » D'où le lien avec l'évaluation des politiques publiques : « L'évaluation est totalement partie prenante de ce type de recherche, avec l'idée de modifier les pratiques », poursuit-elle. C'est un autre enjeu fort identifié par Philippe Warin : « Il y a clairement un manque d'évaluation des politiques publiques par les usagers aujourd'hui, la question du non-recours aux droits le montre bien. »

Entre prudence et espoirs, beaucoup d'acteurs constatent une évolution. « Même si la France reste très hiérarchisée sur le plan universitaire, l'État social tutélaire amène les professionnels et les personnes à se responsabiliser, selon le processus d'activation décrit par Robert Castel. La démocratie d'interpellation qui souhaite influencer sur la société va se développer », estime Manuel Boucher. « Que les exclus et les autres se rencontrent et débattent, c'est un changement profond qui n'est pas naturel. Mais cette philosophie a un impact actuellement. Si on veut faire avancer nos démocraties, chacun doit pouvoir participer », conclut Françoise Ferrand. ■

Laetitia Delhon

## ➤ Systématiser la participation

En octobre 2016, la coordination nationale « Pas sans nous » rédigeait un appel en faveur de la création d'un fonds pour la démocratie d'initiative citoyenne. Signé par de nombreuses associations, il vise à soutenir des espaces de participation et de création citoyenne, à contrôler l'application des politiques publiques, à défendre les droits des personnes discriminées et à soutenir l'expertise des habitants des quartiers. Ce fonds serait financé par un prélèvement de 5 % sur le budget destiné au fonctionnement de la démocratie représentative, soit 35 millions d'euros annuels. « Il nous paraît indispensable pour systématiser la participation des personnes exclues et des habitants dans l'élaboration des politiques publiques, car cela prend du temps et des moyens, décrit Daniel Verger, responsable du plaidoyer au Secours catholique. C'est comme cela que nous revitaliserons la démocratie. Aujourd'hui, ce qui manque, c'est d'y croire vraiment. Or le pouvoir d'agir des habitants provoque du lien social et de la cohésion sociale, c'est un processus extrêmement bénéfique. »

# tssa

www.tsa-quotidien.fr

## Santé/Social



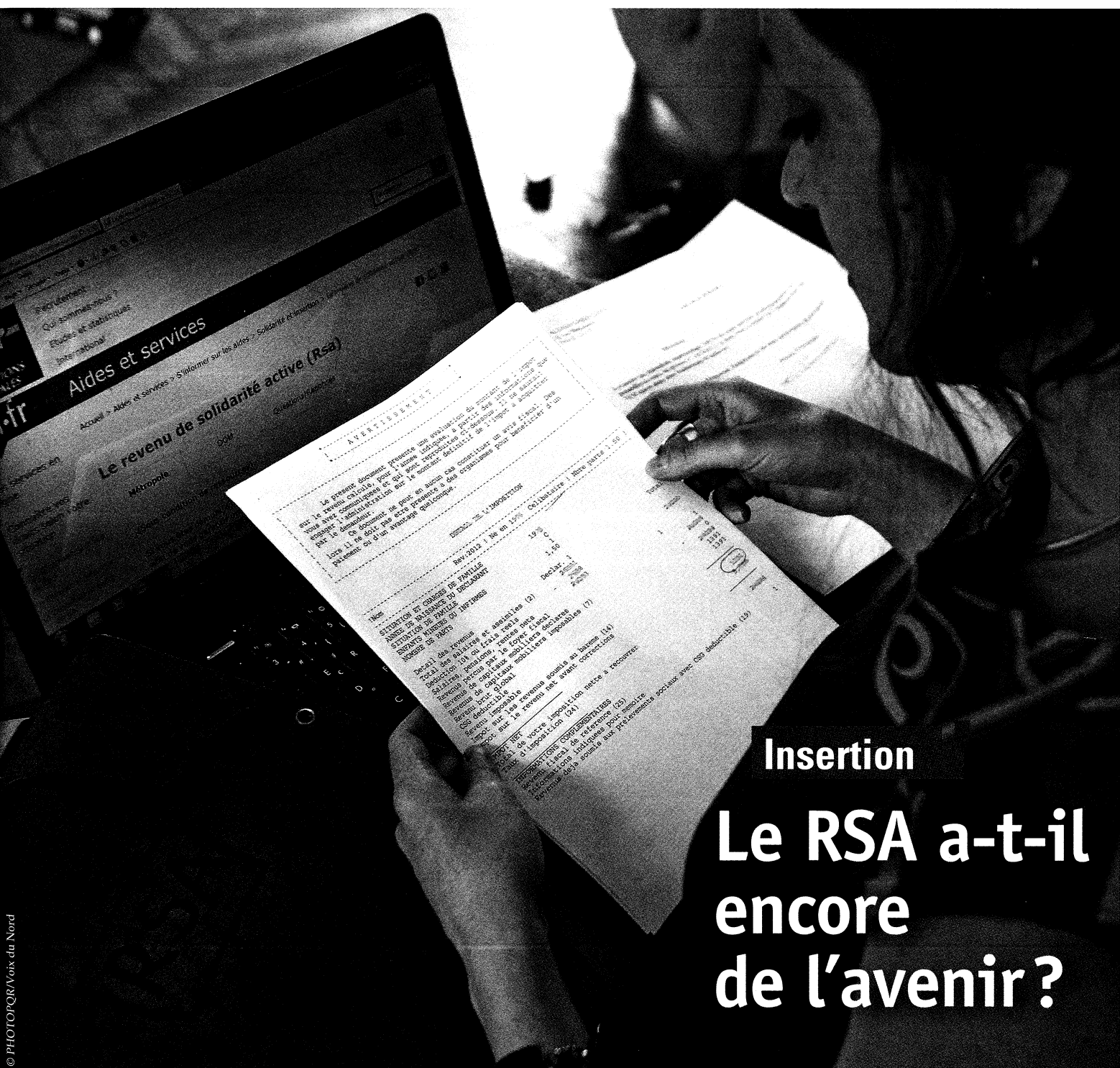
Entretien avec  
Nathalie Canieux,  
CFDT santé sociaux

## Handicap

Le dispositif d'emploi accompagné  
des travailleurs handicapés

## Formations

L'École normale sociale,  
ou l'art de la rencontre



## Insertion

Le RSA a-t-il  
encore  
de l'avenir ?